



Les sentinelles des cours d'eau

À 24 ans, Manon Van Geel vient tout juste de terminer un master en sciences et gestion de l'environnement à Arlon (ULiège). Cet été, elle réintègre une brigade de jobistes engagés par le contrat de rivière - Haute Meuse (CHRM) pour faire la chasse à la balsamine de l'Himalaya sur l'Hermeton. « Quand on en trouve, on les arrache avec leur racine, on les coupe en plusieurs morceaux et on les laisse sécher loin de l'eau », explique la jeune fille. « C'est assez répétitif, mais le cadre est sympa. Et puis, ceux qui sont passés par là les années précédentes disent qu'ils voient clairement la différence. Donc on sait que ce que l'on fait a un effet sur la nature... »

Coordonner la gestion de la balsamine de l'Himalaya – et des autres plantes exotiques invasives – sur les cours d'eau de 2^e et 3^e catégories fait partie intégrante des tâches confiées par la Province de Namur aux contrats de rivière. Un travail de fourmi : plusieurs années sont nécessaires pour les voir disparaître des zones touchées.

Mais la première mission inscrite au contrat de gestion, c'est l'inventaire des atteintes aux cours d'eau : plantes invasives, déchets, obstacles à la libre circulation des poissons, dégradations d'ouvrages... « Concrètement, on parcourt les cours d'eau... à pied », souligne Frédéric Mouchet, coordinateur du CHRM. « Soit un total de 2700 kilomètres répartis sur le territoire de nos 28 communes partenaires, dont 26 namuroises. » Ces atteintes sont transmises aux gestionnaires concernés (la Province pour les cours d'eau non navigables de 2^e catégorie) et les points noirs discutés en comités locaux – avec tous les acteurs – ce qui permet une action concertée.

Reste l'aspect sensibilisation. Et les actions menées avec les écoles ou le grand public durant les journées wallonnes de l'eau ne constituent que la partie visible d'un iceberg de belle taille.

